

Questions orales

extérieures qui gèlent en hiver et, par souci d'obtenir des bénéfiques, a détruit à bien des égards notre service postal.

Le gouvernement retournera-t-il notre service postal à sa vocation première, soit livrer le courrier rapidement et de manière équitable à tous les Canadiens? Le ministre réduira-t-il immédiatement, au moins à un misérable quart de million de dollars par année, le salaire de M. Lander, et lui dira-t-il que, cette année, il ne recevra pas sa prime des fêtes pour avoir été un bon garçon l'année dernière?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, le député dit que nous devrions revenir à l'époque où les contribuables plongeaient la main dans leur poche pour subventionner la Société canadienne des postes à coups de 500 ou de 600 millions de dollars. Nous payons encore de l'intérêt sur ces subventions pour lesquelles nous avons dû emprunter de l'argent. Je ne recommanderais sûrement pas un retour au passé dans ce cas-ci.

L'Union postale universelle estime que la Société canadienne des postes est le service postal le plus efficace au monde. Des enquêtes réalisées par des entreprises indépendantes d'étude de marché ont montré que 90 p. 100 des gens approuvaient l'ouverture, par la Société canadienne des postes, de nouveaux points de service dans les petites épiceries et autres commerces du genre.

Non, nous ne reviendrons pas en arrière. Nous devons faire face aux réalités d'aujourd'hui et de demain.

[Français]

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Madame la Présidente, le gouvernement conservateur a accordé une augmentation de salaire de 131 250 \$ au président de la Société canadienne des postes. Pendant ce temps, M^{me} Huguette Perrier, une veuve de 65 ans, qui depuis neuf ans livrait le courrier à Dalkeith, en Ontario, dans mon comté, s'est fait mettre à la porte pour épargner 1 500 \$ par année à la Société canadienne des postes. Est-ce là la justice?

[Traduction]

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, avec le consentement unanime des deux côtés de la Chambre, en 1981, le député de Papineau a présenté un projet de loi visant à instituer une société d'État. Tous les députés de la Chambre ont alors convenu que cette société exercerait ses activités à la manière d'une entreprise commerciale et qu'elle fonctionnerait indépendamment du gouvernement. Cette proposition a été approuvée à l'unanimité. Pour ce qui est des salaires des hauts fonctionnaires des organismes et des sociétés d'État, un groupe extérieur nous conseille sur ce qui est convenable d'après le marché et les niveaux des salaires.

Je souligne que ce groupe a été créé par le gouvernement libéral.

Le député propose-t-il que nous retournions au temps où toutes les décisions visant à déterminer qui livrerait le courrier étaient prises sur une base partisane, par les politiciens? Devrions-nous plutôt accepter la décision prise par cette Chambre en 1981 de permettre à la Société canadienne des postes de fonctionner indépendamment, et nous réjouir du fait que la Société canadienne des postes est le service postal le plus efficace du monde?

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Madame la Présidente, si je faisais partie de ce gouvernement, je ne parlerais pas de nominations sur une base partisane.

Toujours au sujet de l'équité, comment un gouvernement peut-il donner au premier dirigeant de la Société canadienne des postes une augmentation salariale de 131 250 \$ et congédier quelqu'un qui livre le courrier dans ma circonscription, une veuve, pour économiser 1 500 \$? Est-ce juste, d'après lui? Ce gouvernement n'a-t-il aucun sens de l'équité?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Comme j'ai essayé de l'expliquer au député, notre gouvernement, suivant ainsi les instructions de la Chambre, ne s'immisce pas dans les décisions de Postes Canada concernant l'affectation du personnel, le lancement de nouveaux services, etc. C'est ce que la Chambre veut et nous suivons ses instructions.

Je suppose que le député laisse entendre que ces décisions sur l'embauche et le licenciement sont prises par des politiciens, ce que certains appellent un système basé sur le népotisme. Je ne pense pas qu'il soit honnête de porter ce genre d'accusation.

La question du service à la population et de la gestion des postes a été examinée et évaluée par des enquêteurs indépendants. Nous voyons les réalisations de la Société des postes. Je pense qu'il est absurde de regarder ces résultats et de dire que l'on devrait revenir à l'époque où les contribuables devaient puiser dans les poches de leurs jeans pour subventionner un fonctionnement inefficace. Nous devrions applaudir. . .

Mme le vice-président: Nous nous engageons dans un débat.

* * *

LA YOUGOSLAVIE

M. Garth Turner (Halton—Peel): Madame la Présidente, hier, l'armée yougoslave continuait à pilonner sans discrimination la ville croate de Dubrovnik. En réponse à une question posée à la Chambre, le ministre du Commerce extérieur disait que le gouvernement tenterait de saisir hier ou aujourd'hui la conférence de l'UNESCO à Paris de cette situation.